



Références des documents

Titre : Etat des marchandises composant la cargaison du brick anglais « *Le Commerce* », capturé par le corsaire « *La Babiole* », conduite au port de Toulon où elles ont été inventoriées.

Date : Juin 1812

Nature : Inventaire papier

Cote : 2 J 192

Intégration pédagogique

Niveau de classe concernée : Programme de 4ème

Place dans le programme : Ce document peut être traité dans la partie intitulée « *Les fondations d'une France nouvelle pendant la Révolution et l'Empire* ». Elle permet de travailler sur une étude particulière : « *La Révolution, l'Empire et la Guerre* » (au choix dans le programme).

Problématique(s)

On peut évoquer différents points :

- La guerre commerciale et maritime que se livrent la France et l'Angleterre durant l'Empire
- Un exemple de guerre napoléonienne : la conquête du sud de l'Italie

Direction de Toulon
 Douanes impériales
 Principauté de Toulon
 Mois de juin 1812

Etat des marchandises composant la cargaison du brick anglais « *le Commerce* », capturé par le corsaire « *la babiole* », conduite au port de Toulon où elles ont été inventoriées

Dénomination des marchandises	Quantité de marchandises	Observations
Armes à feu : fusils de luxe	15 en nombre dont 7 a deux coups	
Armes à feu : pistolets de luxe	4 en nombre renfermés dans 2 boîtes	
Bambous	71 en nombre	
Bière	4485 bouteilles en 70 barils	Cette bière a été vendue par la Marine aux enchères publiques le 17 juin
Bijouterie (consistant en cachets en or avec des cornalines gravées)	2 en nombre	
Bourre	3 ballots	Cette bourre appartient à l'usine et doit être incessamment déposée à l'arsenal de marine
Café	14387 kilos brut en 323 sacs	
Cannelle fine dite de Ceylan	2026 kilos brut en 24 double ballots	Cette cannelle fine se trouve mélangée avec de l'ordinaire avec cette différence que la 1 ^{ère} qualité l'emporte de beaucoup sur la dernière
Caractères d'imprimerie	334 kilos brut en 4 caisses	
Chairs salées	747 kilos brut en 3 barriques et 2 barils	
Chapeaux en poils et laine	3 en nombre	
Cire à cacheter	500 grammes	
Crayons en mine de plomb	108 en nombre	
Cuivre laminé	741 kilos brut en 2 barriques	
Eau de lavande	3 petites bouteilles	Ces trente bouteilles se trouvent renfermées dans une caisse
Eau de vie	27 idem	
Fil à voile	47 kilos brut en 11 paquets	
Glaces 21 trumeaux	163 en nombre	
Instruments d'astronomie	22 longues vues et 6 octan[t]s	
Instruments de mathématiques	2 étuis garnis	
Instruments de musique	1 flûte en forme de cannes	
Instruments d'optique	39 douzaines lunettes à tempes	
Joues et cannes	245 en nombre	
	Anneau en cuivre pour parapluie	132 en nombre
	Boules en cuivre pour idem	3 grosses
	Boîtes communes en fer blanc	5 en nombre
	Boîtes à savon en bois	22 idem
	Chandelliers communs en tôle ou en fer	72 idem

Mercerie commune	Blancs vernissés et à grand plateaux		
	Colliers en perles fausses	7 idem	
	Cuillers en métal (grand)	6 idem	
	Cuillers ordinaires et à café en étain et en métal	165 douzaines	
	Ecritoires communs en cuir bouilli	54 en nombre	
	Ecritoires communs en étain	48 idem	
	Ecritoires communs en fer blanc vernissé	23 idem	
	Epingles communes en cuivre	33 idem	
	Fiasquettes	22 idem	
	Gibecières	12 idem	
	Fouets ou cravaches	48 idem	
	Horloges à sable	143 idem	
	Lampes communes en tôle vernissée	407 idem	
	Lanternes communes idem	89 idem	
	Moulin à café	95 idem	
	Pains à cacheter	500 grammes	
	Portes feuilles en basane	178 en nombre	
	Plateaux en carton vernissé	114 idem	
Tabatières communes en fer blanc	102 idem		
Mercerie en soie	Bourses en soie petites	12 en nombre	
Métiers	Mécanique	1 idem	Propre à lustrer les toiles
Meubles	Armoires ayant chacune 10 cases et 1 caseau	2 en nombre	Les armoires sont pour la presse
	Boîtes raides en bois d'acajou propre à mettre des objets de table	2 idem	
	Nécessaire pour femmes très commun et en basane fait en forme de portefeuille	12 idem	
	Nécessaires très élégamment garnis	12 idem	
	Secrétaires en bois d'acajou	3 idem	
	Toilettes en bois d'acajou garnis d'une glace seulement	2 idem	
Ouvrages	Poignées de parapluie	432 idem	
	Presse composée du chapeau de la presse du train du barreau, réglottes en bois	1 caisse	
Passementerie	Pressoir à citrons	6 en nombre	
	Aiguillettes en or	2 idem	
	Contre épolettes en or	20 idem	
	Croquiniolles idem	4 idem	
Papier	Gallons idem	2 idem	
	Papier	16 rames	
Parasols et ombrettes	60 en nombre		
Peignes en écailles	114 idem		
Pierres fausses montées	12 cachets de montre		
Plumes à écrire	1900 en nombre		
Plumes en panache bleue 1 ^{ère} qualité	2 en nombre		
Registres en blanc reliés en parchemin et basanne	6 grands et 9 petits		
Registres contenant divers dessins	2 en nombre		
Rhum	399 litres 1 barrique		Il lui manque 243 millimètres pour être pleine jusqu'à la bonde
Rubans ou tissus de laine	25 paquets		Faisant partie des effets militaires
Rubans en fils	12 petits paquets		
Tafia	395 litres dans 1[...]		Il lui manque 184 millimètres pour être pleine jusqu'à la bonde
Toile cirée	1 grande toile		
Toile en fil	2 caisses cont[enant] 72 pièces		

Bougeoirs en cuivre argenté	56 en nombre	
Cachets communs en cuivre à manche de bois	36 en nombre	
Cachets idem à manche d'or	12 idem	
Chaînes de montre en cuivre	16 idem	
Chaînes de montre en cheveux garnies en cuivre	6 idem	
Clefs de montre en cuivre	12 idem	
Crochets de bottes à manche de bois	25 idem	
Cuir à rasoir montés sur bois	49 idem	
Drogues composées	1 petit caisson	Restant de provision du bord
Ecritoires en verre avec plateaux en cuivre argenté	30 en nombre	
Fourchettes (grandes) à manche d'ivoire	12 idem	
Lanternes de voitures argentées	8 idem	
Modèles de garnitures de meubles en cuivre doré	84 idem	Objets d'art
Moules de chandelles en étain	135 idem	
Selles élégamment travaillées avec tous ses accessoires plaquées en argent	1 idem	Le tout forme un harnais complet pour cabriolet
Soupières en métal argenté avec leurs couvercles et leurs plats	2 idem	
Théière à la chinoise en tôle vernissée avec robinet en cuivre doré	1 idem	
Bas de coton	4091 paires	
Bas idem (demi)	228 idem	
Bas de laine grise (demi)	228 idem	
Bonnets de coton	240 en nombre	
Bottes neuves	3 paires	
Boutons en cuivre doré	226 douzaine	
Cadenats (très petits)	96 en nombre	
Canifs communs à manche d'os et de corne	135 idem	
Couteaux à 6 lames à manche dos garni en cuivre	132 idem	
Couteaux de table à manche d'ivoire	24 en nombre	
Cuir fort tannés et corroyés	24 idem [...] 385 kilos	
Fer ouvré	5 gros paquets	Ils ont été transportés dans l'arsenal de Marine comme [...]
Fer ouvré	72 kilos 6t en 1 petit caisson	
Ganses en cuivre doré	2 en nombre	
Gants en coton	118 paires	
Laine grise filée	2 échevaux	
Mezeron en mousseline uni à jour et percale brodée	216 en nombre dans une malle	
Mousseline à jour ou tricots de Berlin	68 pièces dans 1 malle	
Mousseline blanche unie	292 pièces dans 5 malles	
Pantalons et tricots de laine	255 dans une caisse	
Patère en cuivre doré	6 douzaines	
Percale blanche	531 pièces en 9 malles et 3 caisses	
Percale brodée pour robe	164 pièces dans 1 malle	
Selles avec tous leurs accessoires	37 en nombre	
Toiles fines	639 pièces dans 9 malles et 3 caisses	
Toiles blanches de Guinée	120 pièces en 2 ballots	
Tricots en laine	20 pièces dans 1 caisse	
Veaux noirs tannés et corroyés	16 paquets [...] 323 kilos	
Verres bombés pour lanternes	7 en nombre	
Verres à pieds et autres	402 idem dans 1 boucaud	
Verres à quinquets	10 en nombre	
Drap	5 pièces en 1 ballot	Dont 3 vertes et 2 grises

Habillemen[t]s militaires

Adressés au régiment de Dillon en Sicile (cf ci-dessous)

- 10 ballots cont[enant] - 250 habits de drap rouge collet parement jaune pattes blanches ayant un filet noir dans le milieu bouton blanc.
 - 250 culottes en drap blanc 250 vestes rondes à manches en drap blanc
- 4 barriques cont[enant] - 250 schakos avec une plaque en cuivre
 - 250 pompons blancs et rouge
- 2 barriques cont[enant] 241 paires souliers pour soldats

Adressés au corps des francs Calabrais en Sicile (cf ci-dessous)

- 26 ballots cont[enant] 1290 vestes de drap bleu à la hussarde, collet et parement jaunes, gallons verts en laine, boutons blancs et grelots.
- 2 ballots cont[enant] 100 vestes comme dessus pour sergent ayant plus de trois chevrons en vert avec livret jaune
- 25 ballots cont[enant] 1250 capottes pour sergents en drap gris mélangé de blanc, collet et parement bleu pèlerin de même drap que ces capottes.
- 1 ballot cont[enant] 60 capottes pour sergent et soldats idem
- 23 ballots cont[enant] 1190 pantalons drap gris mélangé de blanc, boutons du même
- 1 ballot cont[enant] 100 idem pour sergents
- 14 caisses cont[enant] 1400 schakos avec gallons verts en laine, une plaque de cuivre portant un chiffre et 1400 pompons verts
- 3 ballots cont[enant] 1400 demi guêtres en drap noir, boutons blancs
- 1 caisse (petite) cont[enant] 22 dégorgeoirs en acier pour canons
- 1 caisse cont[enant] - 8 douzaines courrois en peau de buffle
 - 42 idem idem avec boucles cuivre
 - 62 courrois à trois branches
- 1 caisse cont[enant] - 1 belle selle piquée avec bride à la hussarde ses fontes une chabraque en drap bleu et autres accessoires
- 1 boucaud renferm[an]t - 1 selle pour postillon avec son avaloir 1 selette pour le limonier aussi avec son avaloir, deux paires de traits avec leurs fourreaux en cuirs et chaînes en fer aux qu'elles sont attachés deux licols, deux brides communes, deux colliers avec leurs garnitures en fer, un fouet et un cuir en forme ovale.
 - 1 beau chariot à 4 roues suspendu sur ressort et ayant une roue en ressort de rechange et autres petites ustencilles déposé à l'arsenal de marine.

Une mécanique composée des objets ci-après

- 1 mécanique contenant différentes pièces en fer ouvré
- 1 idem idem 60 pièces de fer ouvré dont 9 en fonte
- 1 treillis en fil de fer et un rouleau aussi en fil de fer
- 1 corbeille contenant 8 pièces fer ouvré
- 48 chevrons en bois blanc ayant de longueur 7 mètres 238 millimètres et d'épaisseur 649 millimètres
- 15 planches en bois blanc
- 4 ceintres en bois blanc
- 25 paquets de lattes
- 1000 kilogrammes charbon de pierre

32 barriques ciment
32400 briques de différentes formes
3 pierres de moyenne grosseur

Contextualisation

Deux questions peuvent être traitées : la première sur un exemple de bataille napoléonienne : la conquête de l'Italie. On peut aussi traiter la question relative à la guerre de course et le rôle des navires corsaires dans la guerre économique que se livrent français et anglais :

1) POUR UN TRAVAIL SUR UNE BATAILLE NAPOLEONNIENNE :

Le régiment (Edward) Dillon : Le régiment d'infanterie (Edward) Dillon a été levé dans le nord de l'Italie en 1795, par le colonel Edward Dillon, ancien membre de la Brigade Irlandaise en France, pour combattre auprès des Anglais en Méditerranée. Il était composé de diverses troupes étrangères et d'officiers français émigrés. Il stationna à Minorque (1799-1801) et se battit avec "distinction" en Egypte (1801). A ce moment, il était principalement composé de 450 Espagnols et Siciliens. Plus tard, alors qu'il servait dans la guerre d'indépendance espagnole, il fit partie d'un bataillon provisoirement nommé Roll-Dillon, composé majoritairement de troupes suisses qui avait refusé de servir la République française. Elles combattirent dans la division anglo-italienne du général William Clinton à la bataille de Castalla en 1813. Le régiment a été dissous en 1814.

Le corps franc de Calabre : Créé en 1809 avec des volontaires italiens venant de la Calabre, quelques 400 soldats s'étaient regroupés en Sicile à la fin du mois de février en « centuri » sous le commandement de leurs propres chefs. Fin juin, le corps participe au raid sur Naples, un détachement de quelques 40 soldats se distingue lors d'une charge à la baïonnette suite à son débarquement sur les plages napolitaines.

Le 22 mars 1810, quelques 316 hommes se sont battus lors d'une attaque sur l'île ionienne de Santa Maura. Dès décembre 1812, deux divisions du corps étaient affectées au théâtre de guerre espagnol oriental et prirent part aux combats de Castalla et Biar en avril 1813. En conséquence de leurs actions, Lord William Bentinck (général en charge de ce secteur de la guerre ibérique) considérait les Calabrais comme les meilleures troupes légères de toute la Méditerranée, malgré le fait que le corps comprenait en son sein « *quelques officiers de très mauvaise qualité* ».

En Mai 1812, les volontaires sont transférés à Iccacia en Sicile et forment le « *1st Italian Regiment* » (1er Régiment Italien). Vers la fin du mois, le « *2nd Italian Regiment* » est formé et envoyé à Cerini près de Palerme. Les officiers du 1er régiment étaient majoritairement autrichiens tandis que ceux du 2e régiment étaient piémontais, suisses et autrichiens. Quelques 1.157 hommes du régiment d'infanterie « *Esterio* » du royaume des Deux-Siciles furent également incorporés dans la levée italienne. Un troisième régiment fut levé en Angleterre en fin 1813 et un quatrième régiment était prévu théoriquement mais jamais créé.

Le 1er régiment débarqua en Espagne orientale en décembre 1812 avec 40 officiers et 1.153 soldats. En avril 1814, les deux régiments embarquèrent à Tarragona pour rejoindre l'armée de Bentinck en Sicile (le 3e régiment était également parmi les unités de cette armée) et quelques 1.220 hommes des trois régiments étaient présents à la prise de Gênes (13-17 avril).

Tiré de :

http://histoirevivante.forumculture.net/search?search_author=Marc+La+Br%E9ole&show_results=posts

2) POUR UN TRAVAIL SUR LA GUERRE DE COURSE :

Tiré de LABAT-SAINT-VINCENT (Xavier), « La guerre de course et ses effets sur le commerce en Méditerranée au cours des guerres de sept ans et d'indépendance américaine », dans *La guerre de course en Méditerranée. Textes réunis par Michel Vergé-Franceschi et Antoine-Marie Graziani. Presses de l'Université de Paris-Sorbonne. Editions Alain Piazzola, Ajaccio, 2000.*

« Si la piraterie relevait uniquement d'acteurs individuels [...] la course n'entrait pas dans le même créneau. En effet, il s'agissait d'activités reconnues et incitées par les Etats, qui délivraient aux capitaines désireux de se lancer dans cette aventure, des autorisations officielles appelées *lettres de marque*. Après plusieurs siècles d'existence de l'activité corsaire, les souverains souhaitaient mieux la contrôler et, pour ce faire, instituèrent une réglementation qui ne se trouva réellement définie qu'au XVII^e siècle. Elle laissait transparaître l'implication officielle de l'Etat, ce qui rendait la course quasi institutionnelle. La guerre de course représenta pour les Etats une arme de plus en plus appréciée au cours du XVIII^e siècle, époque où la maîtrise des mers devint un enjeu vital pour les économies, et ils n'hésitèrent pas à y recourir afin de gêner au maximum les échanges commerciaux du ou des pays ennemis. Pour mieux asphyxier l'adversaire, dont une grande part de l'économie reposait sur l'importation de produits coloniaux, la course

s'avérait efficace. Elle permettait à l'Etat de se désengager d'une partie de ses prérogatives traditionnelles (réalisant en cela de substantielles économies), en confiant cette forme de guerre à des privés qui, de toute manière, ne pouvaient plus exercer leurs activités traditionnelles et n'avaient d'autre choix que de se contenter de ce pis-aller (qui pouvait s'avérer juteux dans certains cas). Cette guerre de course se développa de manière particulièrement intense lors des périodes de guerre entre la France et l'Angleterre, ainsi lors de la guerre de sept ans (1756-1763), les vaisseaux britanniques recommencèrent leurs attaques contre les navires marchands français. Dès le lendemain de cette guerre, Choiseul n'eut qu'une idée en tête, préparer sa revanche sur l'Angleterre. Il réorganisa et modernisa la Marine, qui connut pour la première fois un engouement de la part de la population française. Dès 1771, la France possédait 64 vaisseaux et 50 frégates, et de nombreux ports du royaume avaient été aménagés en arsenaux secondaires à notre flotte. La Marine changea et rajeunit ses cadres, évacuant ainsi une bonne partie de l'incurie qui avait été responsable de tant de maux passés. »

Les références au navire *La babiole* sont nombreuses dans les ouvrages consacrés au phénomène corsaires, en voici quelques extraits :

Tiré de VILLIERS (Patrick), *Les corsaires du littoral*, coll. Histoire et Civilisations, Presses universitaires du septentrion, Villeneuve d'Ascq, 2000.

« L'équipage très nombreux des corsaires permettait aisément d'employer des rames par petit temps, ce qui se révélait très utile, soit pour capturer un navire marchand immobilisé par le manque de vent, soit pour échapper à un navire ennemi. Cette pratique de corsaire ayant des rames se poursuivra jusqu'à la fin de la course au XIX^e siècle. Une aquarelle attribuée à Roux, montre en 1808 le corsaire de Toulon, **la Babiole**, armant 14 avirons pour s'emparer d'un marchand encalminé. La plupart des navires corsaires quelque fut leur type : frégate, bateau, corvette, sloop, cotre, brick, goélette, etc...avaient des « sabords de nage » à côté des sabords pour les canons qui permettaient de gréer rapidement les avirons et, par petit temps, soit de s'emparer d'un navire marchand encalminé, soit d'échapper à un navire de guerre. »

Tiré de VILLIERS (Patrick), Navires corsaires et constructions navales de Louis XIV à Napoléon Ier, dans *Revue d'histoire maritime* dirigée par Jean-Pierre Poussou et Michel Vergé-Franceschi, Presses de l'université Paris-Sorbonne, Paris, 2007.

« On ne trouve aucun navire au-delà de 200 tonneaux à l'exception des trois armements du trois mâts **la babiole**, 212 tx, armateur Balguerie, qui part également de Sète et de Toulon. La Babiole, armée de 1809 à 1913, fit de belles campagnes sans jamais être prises. La Méditerranée nous offre donc le tableau d'une flotte corsaire non négligeable, au tonnage très faible, à l'exception des bâtiments type la babiole. »

Tiré de Département de la Sarthe, affiches, annonces judiciaires, avis divers du Mans, Imprimeur libraire Monnoyer, Le Mans, 1814.

« Du jeudi 6 janvier 1814

Toulon, 16 décembre. – Le corsaire de Marseille **la Babiole**, cap. Roux, a capturé et introduit hier dans ce port, le navire anglais l'Otter, de 155 tonneaux, armé de 10 canonnades de douze, ayant 19 hommes d'équipage, et qui se rendait à Londres avec un chargement de fruits secs etc. Cette prise est évaluée à environ 220000 francs. »

Tiré du journal *Télégraphes officiels des provinces illyriennes* [Journal Officiel de l'Illyrie], 29 avril 1812.

« Toulon , le 1 avril. Nous avons vu entrer hier en ces port le corsaire de Marseille, **la Babiole**, capitaine Jean-Joseph Roux, et un brick anglais, qu'il a capturé. Ce brick, nommé le Commerce, se rendoit de Londres a Malte, avec un chargement de café et d'effets militaires; il avoit 19 hommes d'équipages et 6 passagers dont a femmes. Il faisoit partie d'un convoi assez nombreux , escorté par 3 frégates. »

Sur l'auteur du tableau :

Ange-Joseph Antoine (1765-1835) : Ange-Joseph Antoine, son fils, commence très tôt à travailler dans la boutique de son père et à dessiner les nombreux bâtiments qui séjournent dans le port. Plus tard c'est lui qui réalisera plusieurs reconstitutions de combats navals ainsi que de nombreux *ex-voto*. Il va avoir quatre enfants qui tous réaliseront des portraits de bateaux.

Ce document permet d'évoquer un exemple de la guerre économique que se livrent France et Angleterre par le biais de la guerre de course. On peut aussi travailler sur un exemple de conquête napoléonienne car les effets militaires capturés sur le brick anglais devait servir aux troupes anglaises stationnées en Calabre et Sicile en lutte avec les troupes françaises.

Glossaire

Bourre : Partie la plus grossière de la laine. Ce qu'on met dans les armes à feu pour retenir la poudre et le plomb dont on les charge.

Corsaire : Un corsaire est un membre de l'équipage d'un navire civil armé, autorisé par une lettre de marque (également appelée « lettre de commission » ou « lettre de course ») à attaquer en temps de guerre, tout navire battant pavillon d'États ennemis, et particulièrement son trafic marchand, laissant à la flotte de guerre le soin de s'attaquer aux objectifs militaires. Les corsaires ne doivent donc pas être confondus avec les pirates puisqu'ils exercent leur activité selon les lois de la guerre, uniquement en temps de guerre et avec l'autorisation de leur gouvernement. Capturés, ils ont droit au statut de prisonnier de guerre.

Dégorgeoir : outil de forgeron servant à découper le fer

Ganse : cordonnet servant de décoration

Gibecières : Sacoche portée en bandoulière

Lettre de course (ou « lettre de marque ») : Mandat délivré officiellement par un roi, par un prince ou par un gouvernement pour permettre à un capitaine corsaire et son équipage de « chasser » sur les mers en son nom les navires sous pavillon « ennemi ». Cela lui conférait un statut de militaire par procuration. En échange, le corsaire récupérait une partie des cargaisons capturées. C'était une façon peu onéreuse et rapide de se constituer une flotte de guerre. La course très répandue aux XVIII^e siècle et XIX^e siècle fut théoriquement abolie par la Déclaration de Paris en 1856. Les corsaires capturés étaient considérés comme prisonniers de guerre et non comme des pirates ou des flibustiers.

Percalé : Tissu de coton fin

Patère : Crochet fixé à un mur pour suspendre des vêtements

Pirate : Bandit qui parcourait les mers pour piller des navires de commerce pour son propre compte. Les pirates ne doivent pas être confondus avec les corsaires qui sont des civils faisant la guerre sur mer avec l'autorisation de leur gouvernement (grâce aux lettres de marque), selon les lois de la guerre, avec un statut équivalent aux militaires mais sans être soumis à l'autorité d'un état-major et au contraire d'une façon indépendante. La confusion résulte de plusieurs faits : jusqu'à la fin du Moyen Âge, les termes de corsaire et pirate, synonymes, étaient employés indifféremment (pour les distinguer, il faut qu'un Etat souverain délivre une lettre de marque - or l'Etat souverain n'apparaît en Europe qu'au cours des XVI^e et XVII^e siècles) ; les Corsaires faisaient la guerre aux nations ennemies en s'attaquant à leur commerce mais, sans ressources en temps de paix, ils devenaient pirates (comme Francis Drake). Cette apparence ne doit pas faire oublier qu'ils respectaient en général les vies et les biens personnels ; seul le navire et le fret faisaient l'objet de la prise, une enquête établissait si la prise avait été légitime et le bien était rendu si tel n'avait pas été le cas. Notons toutefois qu'un corsaire autorisé par un Etat particulier était qualifié de pirate par les Etats ennemis. Tout corsaire, donc, est un pirate du point de vue d'un Etat tiers.

Schako : coiffure militaire

Tafia : Alcool, eau-de-vie tirée des mélasses de canne à sucre, rhum, eau-de-vie de basse qualité.